



Mars 2017

20 Situation économique et sociale de la population

**Révision du type de ménage dans l'enquête
sur les revenus et les conditions de vie (SILC)**

Renseignements:

Service d'information SILC, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie

Tel.: +41 58 46 368 04

E-Mail: info.silc@bfs.admin.ch

www.silc.bfs.admin.ch

N° be-f-20.03-SILC-06

Table des matières

1	Objectifs.....	3
2	Définitions.....	3
3	Résultats détaillés	4
3.1	Comparaison entre la nouvelle et l'ancienne typologie des ménages SILC	4
3.2	Effets sur le niveau de vie et le risque de pauvreté.....	5

1 Objectifs

Suite à une harmonisation des définitions des types de famille effectuée à l'Office fédéral de la statistique, une nouvelle typologie des ménages est désormais utilisée dans le cadre de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC). Cette harmonisation permet d'accroître fortement la comparabilité des types de famille dans les enquêtes - ménages. La nouvelle définition est présentée dans ce document avec des informations détaillées sur les effets sur les résultats de l'utilisation de cette nouvelle typologie.

Cette nouvelle typologie est introduite en avril 2017 lors de la diffusion des résultats SILC 2015. Dans les tables standards, les deux typologies sont diffusées en parallèle pour SILC 2014.

2 Définitions

Nouvelle typologie de ménages SILC

Type de ménage
Personnes seules ou couples sans enfant
Personnes seules
Personnes seules de moins de 65 ans
Personnes seules de 65 ans et plus
Couples sans enfant dans le ménage
Couples de moins de 65 ans
Couples de 65 ans et plus
Familles avec enfant(s)
Mères ou pères seuls avec enfant(s)
Couples avec enfant(s)
Mères ou pères seuls ou couples avec enfant(s) de 25 ans et plus
Autres types de ménages

La principale nouveauté concerne la définition des enfants. Ils sont définis dans cette nouvelle typologie comme suit : personne âgée de 0 à 24 ans vivant avec une autre personne dans le ménage dont elle est le fils/la fille. Si le ménage contient un enfant de moins de 25 ans et d'autres fils/filles de plus de 24 ans, il est tout de même classé sous « familles avec enfant(s) » et les fils/filles de 25 ans et plus sont aussi comptés comme enfants.

Les adultes vivant dans un ménage sont classés sous couples s'ils sont partenaires ou mari/épouse. Les ménages de deux adultes non partenaires ou mari/épouse sont classés sous « autres types de ménages ». L'âge du couple est déterminé par l'âge de la personne la plus âgée.

Pour les couples avec enfants et les familles monoparentales, une différenciation selon le nombre et l'âge des enfants est nouvellement introduite.

Les ménages avec d'autres personnes que le couple/personne seule et leurs enfants sont classés sous « autres types de ménage » (par exemple, les grands-parents avec leurs petits-enfants).

Différences avec l'ancienne typologie de ménages SILC

Type de ménage
Ménages sans enfant
Personne seule de moins de 65 ans
Personne seule de 65 ans et plus
2 adultes de moins de 65 ans
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus
Autres ménages sans enfant
Ménages avec enfant(s)
Parent seul avec enfant(s)
2 adultes avec 1 enfant
2 adultes avec 2 enfants
2 adultes avec 3 enfants et plus
Autres ménages avec enfant(s)

Les principales différences avec l'ancienne typologie sont les suivantes :

- Les **enfants** étaient définis comme toutes les personnes âgées de moins de 18 ans (avec ou sans lien de parenté « enfant ») ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui sont économiquement inactives et qui vivent avec leur père et/ou leur mère. Ainsi, les ménages avec des fils/filles âgés de 18 à 24 ans actifs sont nouvellement classés sous famille avec enfants (et plus sous autres ménages).
- La notion de **2 adultes** (partenaires ou pas) disparaît au profit de la notion de **couples**.

3 Résultats détaillés

3.1 Comparaison entre la nouvelle et l'ancienne typologie des ménages SILC

Résultats pour SILC 2014

Nouvelle typologie	Ancienne typologie								
	Code	1	2	3	4	5	6	789	10
	Total	Personne seule de moins de 65 ans	Personne seule de 65 ans et plus	2 adultes de moins de 65 ans	2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus	Autres ménages sans enfants	Parent seul avec enfant(s)	2 adultes avec enfant(s)	Autres ménages avec enfants
Code Total	6792 100.0%	1135 23.1%	921 12.6%	1255 18.8%	1154 12.9%	412 6.2%	191 3.0%	1475 19.5%	249 3.8%
110 Personnes seules de moins de 65 ans	1136 23.1%	1135 23.1%							1 0.0%
130 Personnes seules de 65 ans et plus	921 12.6%		921 12.6%						
210 Couples de moins de 65 ans sans enfant dans le ménage	1123 16.3%			1123 16.3%					
230 Couples de 65 ans et plus [1] sans enfant dans le ménage	1105 12.1%				1105 12.1%				
300 Mères ou pères seuls avec enfant(s)	296 4.7%			37 0.6%	1 0.0%	23 0.4%	190 3.0%	41 0.6%	4 0.1%
400 Couples avec enfant(s)	1805 24.3%					180 2.6%		1423 18.8%	202 2.9%
900 Autres types de ménage	406 6.9%			95 1.9%	48 0.8%	209 3.3%	1 0.0%	11 0.1%	42 0.8%

[1] Par rapport à l'âge de la personne la plus âgée.

L'effet principal de la nouvelle typologie est l'augmentation de la part des ménages de type « mères ou pères seuls avec enfant(s) » (3% à 4.7%) et « couples avec enfant(s) » (19.5% à 24.3%) en raison de la suppression du critère « actif économiquement » pour être considéré comme « enfant » et une baisse de la part des ménages classés dans « autres types de ménage » (10% à 6.9%).

- Par définition, les personnes seules n'ont pas vu leur classification modifiée.
- La grande majorité des ménages de deux adultes sont passés en « couples sans enfant ». Toutefois, en raison du critère de partenariat ou mari/épouse obligatoire dans la nouvelle typologie, certains ménages sont classés sous « Mères ou pères seuls avec enfant(s) » (un parent avec un enfant entre 18 et 24 ans) ou « autres types de ménage » dans la nouvelle typologie (2 adultes sans partenariat ou lien mari-épouse, par exemple deux colocataires).
- Les 180 ménages (613 individus) passant de « autres ménages sans enfant » à « couples avec enfant(s) » sont des ménages avec au moins un enfant entre 18 et 24 ans considéré comme économiquement actif selon l'ancienne typologie.
- Les 202 ménages (935 individus) passant de « autres ménages avec enfants » à « couples avec enfant(s) » sont des ménages avec au moins un enfant entre 18 et 24 ans et au moins un enfant de moins de 18 ans (idem pour les 4 ménages passant de « autres ménages avec enfants » à « mères ou pères seuls avec enfant(s) »).
- Les 41 ménages (139 individus) passant de « 2 adultes avec enfant(s) » à « mères ou pères seuls avec enfant(s) » sont des parents seuls avec deux enfants dont un a 25 ans ou plus.

Caractéristiques des groupes qui ont changé de statut

Les ménages nouvellement classés sous « autres types de ménage » présentent les caractéristiques suivantes :

- Ils ne contiennent pas de couples
- Ils contiennent une personne qui n'est pas membre de la famille
- Ils sont multigénérationnels
- Les enfants (fils ou fille de) ont tous plus de 25 ans

Les ménages passant de « autres ménages sans enfant » à « familles avec enfant(s) » sont tous des ménages avec enfants de 18 à 25 ans étant économiquement actifs.

Au final la nouvelle typologie réduit la part des ménages classés dans « autres types de ménage ». Dans les tables de résultats diffusés, les ménages avec uniquement des enfants de plus de 25 ans ont été distingués des « autres types de ménage ». Il s'agit des « Mères ou pères seuls ou couples avec enfant(s) de 25 ans et plus ».

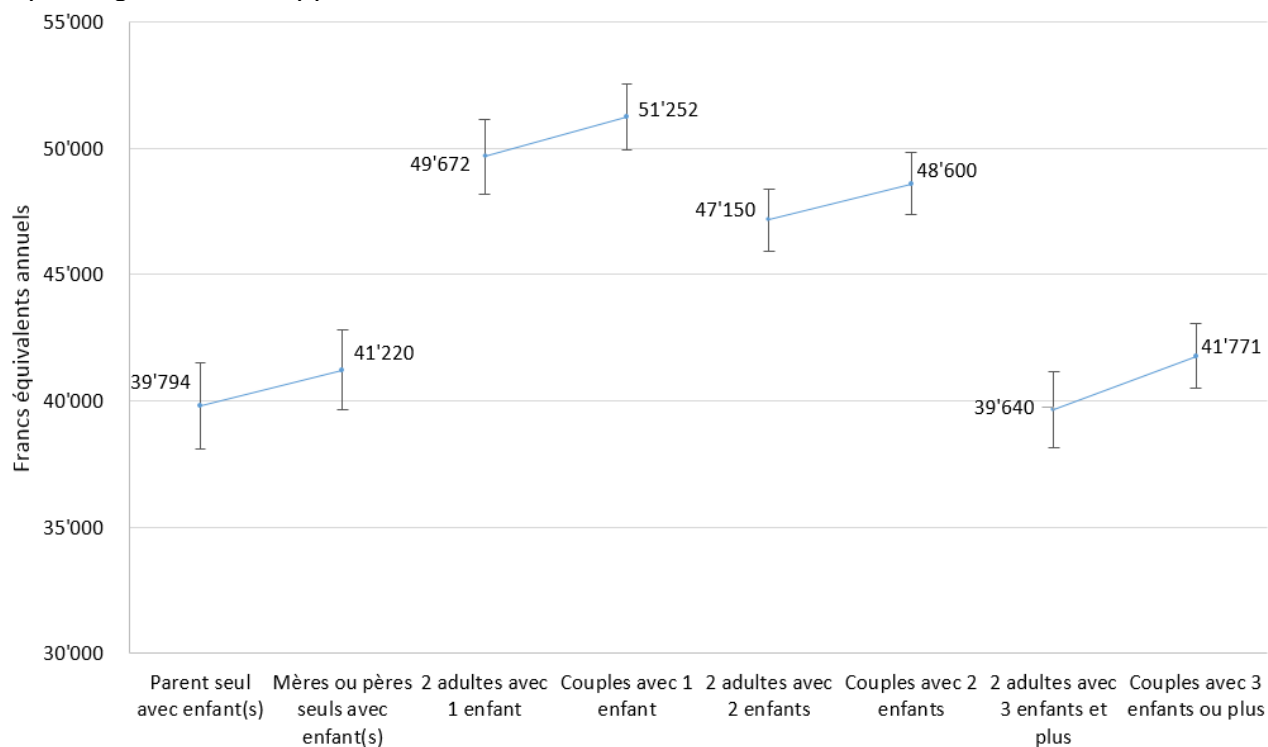
3.2 Effets sur le niveau de vie et le risque de pauvreté

Sur SILC 2014, le changement de typologie de ménage a pour effet principal d'augmenter légèrement le revenu médian des mères ou pères seuls avec enfants ou des couples avec enfants. Le taux de risque de pauvreté des couples avec enfants baisse d'environ un point de pourcentage. La baisse du risque de pauvreté des mères ou pères seuls avec enfants est en revanche plus marquée (26.2% selon l'ancienne typologie contre 21.8% selon la nouvelle). Aucun de ces impacts du changement de typologie de ménage ne dépasse l'intervalle de confiance.

La raison principale de ces changements est l'ajout de ménages avec au moins un enfant de moins de 25 ans actif économiquement parmi les couples avec enfants ou les mères ou pères seuls avec enfants.

Il n'y a pas d'effet marqué du changement pour les ménages sans enfant.

Impact du changement de typologie des ménages sur la médiane du revenu disponible équivalent (niveau de vie), ménages avec enfant(s), SILC 2014



Impact du changement de typologie des ménages sur le risque de pauvreté à 60%, ménages avec enfant(s), SILC 2014

